

Trions +FORT!

CAPSULES,
DOSETTES, TUBES
COUVERCLES ALUS

C'est l'alu ! Maintenant
**TOUS LES PETITS ALUMINIUMS
SE TRIENT !**

Dossier de presse

Contact presse :
Alexa Badin
05 45 65 22 52
abadin@calitom.com

calitom
service public des déchets

et ses collectivités adhérentes

CITEO
Démors ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

CELAA
Eau de Fontaine Sige
en bouteille et en alu

**GRAND
COGNAC**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LA ROCHEFOUCAULD
PORTE DU PÉRIGORD
www.rochefocauld-perigord.fr

Rochevalais

4B
LE DÉP
CHARENTE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Grand
Angoulême**

Calvados

LAVALETTE TUDÉ DRONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**CHARENTE
LIMOUSINE**

Communauté
de Communes
Val de Charente

Sommaire

Le PLUS des nouvelles consignes	p 3
Et toujours dans le sac jaune... ..	p 4
Améliorer le tri de l'aluminium.....	p 5
Une limite technique	p 6
L'amélioration du process d'Atrion.....	p 7
Encore plus de recyclage	p 8
Le tri en chiffres.....	p 9
Des recettes supplémentaires.....	p 10
Une campagne de communication partagée.....	p 11
Citéo : l'éco-organisme de l'emballage	p 12
Celaa : le club de l'emballage léger en aluminium et en acier	p 13
CALITOM, service public des déchets	p 14

A partir du 17 décembre, les consignes de tri des emballages recyclables évoluent. Désormais, tous les petits aciers et aluminiums, comme les capsules de café et de thé, les bouchons à vis, les collerettes, opercules, capsules de bouteilles et canettes, blisters de médicament, bougies chauffe-plat, feuille d'aluminium froissées... pourront être triés dans le sac jaune.

Ces emballages s'ajoutent à la liste déjà existante des emballages plastiques, cartons, papiers, et gros aluminiums et aciers. Cette nouveauté fait suite à la précédente campagne d'extension des consignes de tri, pour tous les emballages plastiques, lancée en 2016.

Grâce à un geste plus simple et aux efforts de tous, le recyclage va pouvoir encore progresser.



Et toujours dans le sac jaune...

Les nouvelles consignes s'ajoutent à celles déjà en place : bouteilles, barquettes, sacs, sachets, flacons, pots et boîtes en plastiques, aérosols et barquettes métalliques, papiers et cartons. Et le verre, dans les conteneurs à verre.

JE TRIE TOUS LES CARTONS, LES PAPIERS, LES PLASTIQUES



toutes les briques, cartons, papiers, journaux, enveloppes



toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda...



tous les flacons de produits de toilette et de produits ménagers vides



toutes les barquettes



tous les sacs et sachets et tous les films



tous les pots et boîtes



Améliorer le tri de l'aluminium

Dans un contexte où le taux de recyclage des emballages ménagers doit progresser pour atteindre l'objectif de 75%, **l'aluminium présente des marges de progression significatives.**

Il est souvent observé que l'aluminium est l'un des emballages les moins bien triés et recyclés en France avec un **taux de 41% seulement** des éléments mis sur le marché en 2015.

Or, **l'impact environnemental du recyclage de l'aluminium est extrêmement positif** : recyclé, c'est 95% d'économie d'énergie par rapport à l'utilisation de matière première.

En 2010, le CELAA (Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier) et Nespresso ont participé au financement de l'optimisation de 4 centres de tri pilotes dans les Alpes-Maritimes, le Lot, les Hauts-de-Seine et le Var, pour capter les métaux de petites dimensions perdus dans les refus des centres de tri de collecte sélective.

Pour développer le recyclage de ces petits aluminiums, le CELAA, l'AMF (Association des Maires de France), Nespresso et Citeo ont conclu un accord, pour accompagner l'équipement des centres de tri pour capter les petits objets et emballages métalliques, et les collectivités dans leur communication auprès des habitants, le **Projet Métal**.



Une limite technique

Les emballages en aluminium comme les barquettes et les canettes figurent dans les consignes de tri depuis les débuts de la collecte sélective. L'aluminium est très facile à trier et se recycle sans difficulté.

En revanche, **les petits éléments** passaient difficilement les premières étapes du tri mécanique qui est effectué en centre de tri.

Introduits dans un trommel (un tube composé de trous d'une maille de 6 cm), les emballages contenus dans les sacs jaunes subissent une première séparation liée à leur taille. De ce fait, **les éléments de moins de 6 cm partent au refus.**

Bien que ce refus alimente certaines cimenteries en énergie de substitution, il était dommage de perdre cette matière qui a beaucoup plus de valeur pour l'industrie du recyclage.



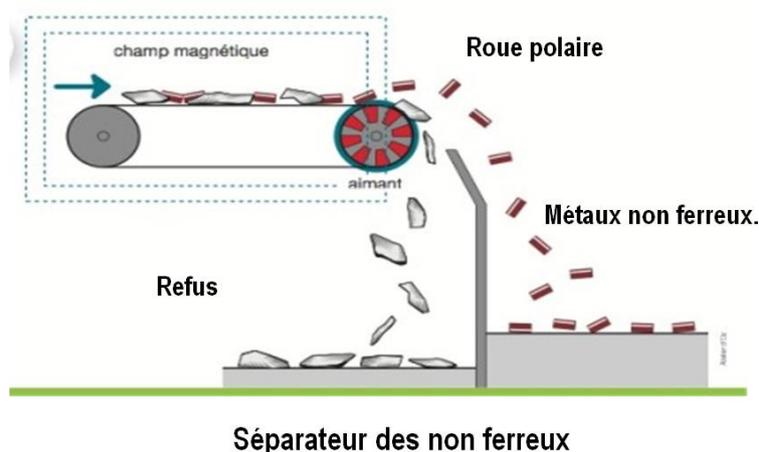
L'amélioration du process d'Atrion

Suite à une étude technique et financière menée en 2017 afin d'augmenter le taux de recyclage du centre de tri départemental, **Atrion s'est doté d'un nouveau séparateur d'emballages non-ferreux** capable d'aller chercher sur les tapis transportant les refus les tous petits objets métalliques. **19 des 400 centres de tri en fonction en France en sont pourvus.**

Cet équipement utilise le principe du courant de Foucault. Il permet grâce à la création d'un champ magnétique de récupérer automatiquement les métaux non ferreux dont l'aluminium. L'opposition des champs positifs et négatifs induit dans les emballages aluminium provoque leur éjection.

Les petits éléments en acier comme les couvercles ne sont pas soumis aux mêmes difficultés. Ils bénéficient déjà d'une séparation grâce à un overband (aimant).

En collectant ce gisement, **Atrion accroît le taux de recyclage des charentais et réduit le taux de refus.**



Encore plus de recyclage

Les petits aluminiums doivent subir un traitement spécifique. Par conséquent, sur le centre de tri, ils ne peuvent pas être collectés en mélange avec les canettes et barquettes. **Ils suivent donc un cheminement distinct.**

Une fois mis en balle, ils partent en Allemagne, pour être recyclés dans une usine située à proximité de la frontière française et spécialisée dans le **traitement par pyrolyse des déchets légers en aluminium.**

Pour leur donner cette chance, trions plus fort !



Le tri en chiffres

Tout comme le verre, l'aluminium fait partie des matières nobles recyclables à l'infini.

140 tonnes de canettes de boissons, de barquettes de plats préparés et aérosols sont déjà collectées chaque année dans les sacs jaunes de la Charente.

Avec les dosettes, les capsules, les feuilles aluminium - pourtant très légères - **60 tonnes de matière seront préservées en plus.**

Environ **1 500 tonnes d'emballages métalliques** pourront être recyclées à partir de 2018.



Des recettes supplémentaires

Plusieurs organismes soutiennent cette évolution.

Le tri fait l'objet de soutiens financiers versés en fonction des tonnages obtenus par l'éco-organisme Citéo.

Le tri des emballages acier et aluminium se traduit par 147 000 € de recettes en 2017.

Les petits aluminiums vont apporter 400 €/tonne de plus qui seront complétés par Nespresso de 300 €/tonne.

A cette recette s'ajoute également la vente des matériaux pour environ 40 €/tonne.

Plus on trie, plus on perçoit d'aides qui entrent pour le contribuable en déduction du coût des déchets.

Au total, 203 000 € de recettes sont estimées pour l'ensemble des emballages alu et acier.



Une campagne de communication partagée

Un large plan de communication départemental a été mis sur pied pour accompagner cette évolution.

Pour être visibles et facilement identifiés de la population, tous les supports de la campagne reprennent la même accroche « Trions plus fort » que la dernière campagne d'extension des consignes de tri lancée en 2016, dans le code couleur jaune correspondant à la collecte sélective.

- publicité dans la presse quotidienne et sur les stations de radio locales ;
- affichage en agglomération (mobilier urbain, réseau bus...) et déchèteries ;
- page web spéciale actualisée www.trionsplusfort16.com ;
- guides du tri actualisés et mise à jour de tous les supports en général ;
- annonce sur les réseaux sociaux ;
- information de tous les acteurs et partenaires...



Citéo : l'éco-organisme de l'emballage

Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio en 2017, Citeo a été créé par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

Cet éco-organisme est agréé par l'Etat afin d'organiser le dispositif national du tri et du recyclage.

Citéo assure aux collectivités sous contrat avec lui un soutien technique et financier.

Afin de redynamiser le recyclage des emballages en France, Citéo a lancé un **Plan de relance du tri et du recyclage** : amélioration de la collecte et du tri dans les territoires à faible performance, **extension des consignes de tri** à tous les emballages d'ici 2022, **massification et modernisation des centres de tri**.

Par ailleurs, le CELAA, l'AMF (Association des Maires de France), Nespresso et Eco-Emballages ont conclu un accord, pour accompagner l'équipement des centres de tri pour capter les petits objets et emballages métalliques, et les collectivités dans leur communication auprès des habitants, le **Projet Métal**.

En novembre 2016, ce sont 12 centres de tri couvrant plus de 5 millions d'habitants qui sont équipés pour capter les petits emballages en aluminium. En complément de la filière de valorisation des emballages en aluminium de plus grande dimension (canettes, conserves ...), une nouvelle filière de valorisation par pyrolyse a été identifiée pour les petits emballages en aluminium.

Citeo accompagne également les industriels afin de promouvoir l'éco-conception des emballages et le recyclage.



Celaa : le club de l'emballage léger en aluminium et en acier

Le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier (CELAA) a été créé en mai 2009, sous l'impulsion d'entreprises convaincues de la nécessité d'améliorer le recyclage des emballages en aluminium et en acier comme Nespresso, France Aluminium Recyclage (FAR), le Groupe Bel, Veolia Propreté, SITA, Coved, Ball Packaging (boîte boisson), BCME France et BCME Europe (syndicat de la boîte boisson), le SNFBM (syndicat des emballages métalliques), Cornec et Alfyma.

Le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier entend contribuer à la redynamisation de la filière métal en :

- **Améliorant le tri et le recyclage des emballages en aluminium et en acier par :**

- l'optimisation technique des centres de tri pour que l'ensemble des emballages métalliques, même ceux de petite taille (feuilles aluminium, capsules de café, bougies chauffe-plat, boîtes boisson et conserves de petit format, bouchons à vis...) soient collectés puis recyclés.

- l'élargissement des consignes de tri pour que tous les emballages métalliques puissent être jetés dans la poubelle de collecte sélective.

- **Rappelant l'intérêt économique et environnemental à améliorer le tri et le recyclage des emballages en aluminium et en acier.**

L'aluminium et l'acier présentent l'avantage d'être 100% recyclable et ce à l'infini, sans altération de leurs propriétés ni perte de poids. Leur recyclage se révèle aussi intéressant au plan environnemental qu'économique. En effet, recycler l'aluminium permet d'économiser 95% d'énergie et ne génère que 5% d'émission carbone par rapport à la production d'aluminium primaire. Le recyclage de l'acier permet, quant à lui, d'économiser 75% d'énergie.



CALITOM, service public des déchets

Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

Territoire collecte : 327 communes adhérentes, soit 183 844 habitants (hors Ville de Cognac, CDC du Rouillacais et GrandAngoulême).

Territoire traitement : 383 communes adhérentes, soit 353 853 habitants (tout le département)

Président : Michel COQ

Directeur Général du service exploitation : François FILIPPI

Budget 2018 de la collectivité :

- . 40,5 millions € de fonctionnement
- . 23,4 millions € d'investissement

Calitom a en charge : 1 unité d'incinération des ordures ménagères à La Couronne, 1 unité de pré-traitement mécano-biologique des ordures ménagères à Ste-Sévère, 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère, 7 centres de stockage fermés, 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac, 28 déchèteries, 1 plateforme de compostage, 4 quais de transfert et 1 recyclerie (www.laboutiquecalitom.com).

Comité -20% déchets : Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

Sites et activité certifiés ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité)

Plus d'infos sur www.calitom.com

